
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2025

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 16 Mai 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Présents : WICIAK Joël, PIAUGEARD Annie, GOGUET Michel, DAIGRE Marie-Christine, DESLANDE Guilène, TEXIER Pascal, VERBOIS Christophe, WICIAK Maxime.

Absent :

Excusés : CHEVALLIER Béatrice, COUDREAU Maxime, FEVRIER Marie-Cécile, LEMASLE Annick, MALBOEUF Benjamin, MAZOUIN Yann, MIRANDE Geoffroy.

Comme chaque année, nous devons réviser le montant du loyer du logement communal situé au n°6 allée des Soupirs. Le loyer actuel est de 517 € sans les charges et pourrait être porté à 524 €. M. le Maire rappelle que cela fait plusieurs années que nous ne l'avons pas augmenté et propose de suivre les variations des indices INSEE. Le Conseil Municipal valide la proposition, le loyer passera à 524 € au 1^{er} juillet 2025.

Le RIFSEEP comprend l'IFSE et le CIA. Actuellement, la commune verse aux employés communaux uniquement l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise. Le CDG17 demande d'instaurer la part CIA afin d'éviter un avis défavorable du contrôle de légalité. M. le Maire propose donc de mettre en place ce Complément Indemnitaire Annuel en fixant des montants ne bloquant pas nos propositions annuelles et propose 2 000 € pour l'IFSE et 500 € pour le CIA, ceci pour tous les grades correspondant à nos employés. Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire.

Suite au jugement de liquidation judiciaire de la boulangerie, nous devons régulariser certaines lignes budgétaires par annulation de titres de paiement. Le montant s'élève à 2 683,32 € et M. le Maire propose une DM de 2 700 €.

Suite à des changements d'articles par le SGC, il faut procéder à des réajustements d'écritures pour plusieurs lignes budgétaires relatives à la voirie et aux bâtiments. Le Conseil Municipal valide le mouvement d'écritures proposé.

Il est également nécessaire de prendre une délibération pour la vente du camion IVECO au garage CHOLLET du Gicq pour un montant de 4 800 € TTC.

Après 2 années au service de la commune, le contrat de Pascal RODRIGUEZ s'achève le 31 mai et ne peut être renouvelé. Après discussion, le Conseil Municipal décide de recruter un nouvel agent en contrat PEC. Tous regrettent de ne pas pouvoir maintenir Pascal RODRIGUEZ dans son poste jusqu'au départ en retraite de Pascal DEAU. Affaire à suivre...

Pour les travaux de rénovation de la Mairie, M. le Maire a rencontré Mme la Sous-Préfète le 17 mars qui lui a proposé de solliciter les fonds verts car il a peu de chance que nous obtenions d'une subvention d'Etat DETR (confirmé depuis). Pour cela, il nous faut passer une convention de prestation de service avec le SDEER afin de mener l'étude (40% d'économie d'énergie réalisée après les travaux). Le Conseil Municipal décide de missionner le SDEER afin de savoir si la commune est éligible.

M. le Maire fait un bilan d'étape pour les projets de l'année 2025 :

- Rénovation de la Mairie : les travaux débuteront le 25 août selon le planning établi avec les entreprises.
- Changement de la bâche du tivoli : livrée et posée.
- Achat de matériels : matériel commandé.
- Remplacement du petit camion IVECO : livré le mercredi 30 avril.

- Installation d'un totem à l'entrée du parc Doussot : reçu et bientôt posé.
- Réfection de la signalisation horizontale et des bouts de ponts : les travaux devraient avoir lieu en mai/juin.
- Habillage des containers d'ordures ménagères : en cours.
- Entretien de la voirie et des cours d'eau : prochainement selon les disponibilités de l'entreprise.
- Amélioration des trottoirs : les travaux devraient débuter prochainement.
- Végétalisation du parc de loisirs de Cachet : toujours en recherche de subventions.
- Remplacement de l'éclairage public par des LED : en cours de réalisation par la société EIFFAGE.
- Illuminations de Noël : 2 motifs déjà reçus.

Comme cela avait été décidé, la commune a candidaté pour l'obtention du label « Village prudent ».

Plusieurs vols ont encore eu lieu dans la commune (câbles de cuivre sur l'éclairage public – vols dans les jardins – coffre-fort de la MdR – radar pédagogique - ...).

Dans le cadre de notre projet de vidéosurveillance, le référent Gendarmerie de La Rochelle est venu faire des mesures avec un drone le vendredi 2 mai. Nous attendons ses propositions.

Suite à la nouvelle implantation du magasin de Sébastien DRUGEON, la signalétique communale va être mise à jour.

Pour la 3^{ème} épreuve du tour cycliste féminin de Charente-Maritime qui aura lieu en partie sur la commune le dimanche 3 août, il faut des signaleurs. Un appel est donc lancé.